

Bonjour à vous tous,

A l'approche de cette fin d'année scolaire, voici l'occasion pour nous de vous contacter par ce petit message en guise de rappel :

Puisque nous ne nous reverrons pas à la prochaine rentrée car vous aviez décidé de ne pas reconduire le forum des associations cette année, nous vous donnons rendez-vous pour **la prochaine réunion des associations le mercredi 18 octobre 2017** en salle de conseil, **avec le calendrier de toutes vos manifestations 2018** afin de réaliser un agenda complet pour le prochain bulletin municipal **et vos articles** pour la prochaine édition qui a été différée.

D'autre part, vous avez peut-être constaté que nous avons mis en place de nouveaux supports de communication pour les neuvillois :

- Newsletter.
- Lettre d'information dans toutes les boîtes à lettre.
- Ouverture d'une page Facebook.

Et nous cherchons toujours à optimiser le Site Internet de la commune.

Notre prochaine échéance, que nous ne voulons pas rater, est celle de la prochaine édition d'un bulletin municipal « relooké ». Celle-ci doit se faire avec votre coopération, si vous le voulez bien, pourquoi ?

Nous ne saurions vous rappeler l'importance, pour notre municipalité, de mettre en valeur nos associations. Elles sont avant tout le reflet avéré d'un dynamisme certain des neuvillois dont nous souhaitons nous servir de vitrine pour nos publications. Vous véhiculez une image attrayante que certaines communes nous envient.

Pour notre équipe de communication, ce bulletin est une première et nous tenons à vous préciser que certains conseillers (merci en passant) y passent d'ores et déjà beaucoup de temps.

L'anticipation étant une des clés de la réussite, nous vous invitons à adresser vos articles à : frederic.henin37@orange.fr dès que possible.

Inutile de passer par le secrétariat qui devra nous transférer vos travaux puisque c'est nous qui réaliserons la mise en page.

Nous espérons recueillir la majorité de vos articles ainsi que toutes les dates de vos organisations 2018, pour la prochaine réunion des associations, **mais impérativement au plus tard le 12 novembre 2018**. Nous devons respecter cette échéance incontournable qui nous permettra non seulement d'avoir une marge de manœuvre et mais aussi d'être dans les temps auprès de notre éditeur pour envisager une distribution courant février 2018. Ce bulletin a été réalisé avec le souci d'en diminuer son coût de revient à la commune.

Pour vos articles, les formats source Word ou Publisher, Open Office sont préférables afin de nous faciliter leur insertion. S'il vous plaît, pas de document pdf ni numérisé. Les photos seront bien sûr les bienvenues pour étayer vos articles. En cas d'impossibilité de produire un document dématérialisé, nous acceptons bien sûr votre document manuscrit, mais n'hésitez pas à nous contacter en cas de difficultés.

A bons entendeurs, tous à vos plumes et claviers ! Merci pour votre compréhension.

Nous souhaitons également connaître les éventuels changements des contacts des associations pour la rentrée car nous allons mettre en place début septembre une brochure pour présenter la commune aux nouveaux arrivants. Merci par avance.

Nous rappelons à toutes nos associations qu'elles peuvent toujours profiter d'un espace gratuit sur le Site Internet de la commune. Trop peu d'entre vous s'en servent pour promouvoir et faire connaître leur structure.

Nous comptons plus que jamais sur votre collaboration.

En attendant de nous retrouver, nous vous souhaitons d'agréables vacances d'été.

- Sonia BERANEK : Rédactrice du bulletin municipal.

- Frédéric HENIN : Référent commission de communication.